

11 - Régie Autonome Personnalisée Théâtre Ledoux - Rapport d'activité et financier 2011

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

- 1. Les principales caractéristiques de la convention avec la RAP**
- 2. Analyse de la qualité du service**
- 3. Les comptes administratifs de la Régie**
- 4. Les conditions d'exécution du service public**

1 - Les principales caractéristiques de convention

Objet de la convention	La ville confie, à la Régie Autonome Personnalisée Ledoux, la mise en œuvre du projet artistique et culturel du Théâtre Musical de Besançon ainsi que la gestion du Théâtre Ledoux. La Régie assume la totalité des responsabilités artistiques et financières liées aux engagements de la convention cadre.
Nature et forme juridique de l'activité	La RAP Ledoux a un statut d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) : elle respecte les principes de comptabilité publique. Ses salariés sont sous contrat de droit public.
Date de signature de la convention	4 février 2008, pour une période 2008-2011. Une nouvelle convention a été signée pour 2012-2013.
Coordonnées du délégataire	Régie du Théâtre Ledoux Place du Théâtre - 25000 Besançon

Comme stipulé dans la convention, la Régie a transmis à la Ville un rapport d'activité 2011 ainsi que le compte administratif 2011.

2 - Analyse de la qualité du service

La saison 2010/2011 correspond à la troisième année d'exploitation par la Régie, c'est aussi la dernière année du contrat du Directeur.

2.1 - La fréquentation

La saison 2011/2012 est significativement marquée par l'adhésion large, pérenne et notable d'un public attaché au lieu.

On notera le caractère exceptionnel de la saison précédente (10/11), qui proposait de nombreux spectacles d'envergure (Mille francs de récompense, Une Flûte enchantée, King Arthur, Rigoletto). Cette saison s'inscrivait dans une dynamique de développement du projet du Théâtre musical, que les circonstances actuelles freinent nécessairement.

En quatre saisons, le Théâtre Musical a augmenté le nombre d'abonnements de 269 %, pour arriver à un total de 2 342 abonnements vendus.

Catégorie de spectateurs	Billets émis 08/09		Billets émis 09/10		Billets émis 10/11		Billets émis 11/12	
Abonnés (hors -26 ans)	3 596	15 %	5 088	21 %	9 907	31 %	10 521	36 %
Guichet	5 592	23 %	6 413	26 %	7 557	23 %	7 278	25 %
Scolaires / Asso	3 588	15 %	3 609	15 %	4 378	14 %	4 155	14 %
Jeunes - 26 ans	3 491	15 %	3 603	15 %	5 020	16 %	3 838	13 %
TOTAL PAYANTS TMB	16 267		18 713		26 862		25 792	
Invités	3 883	16 %	3 495	14 %	4 286	13 %	3 570	12 %
Billetterie partenaires	3 648	15 %	2 565	10 %	1 231	4 %	0	0 %
TOTAL CUMULE	23 798		24 773		32 379		29 362	
Abonnements	Saison 08/09		Saison 09/10		Saison 10/11		Saison 11/12	
Nombre d'abonnés	555		1 305		2 049		2 342	
Nombre de billets vendus dans le cadre d'abonnements	3 596		5 088		9 907		12 674	

Autres accueils

Répartition globale	Saison 08/09		Saison 09/10		Saison 10/11		Saison 11/12	
Programmation du Théâtre musical (hors OB)	23 798	55 %	24 773	44 %	27 316	57 %	24 957	57 %
OBFC - Payants	2 533	6 %	2 708	5 %	3 883	8 %	3 856	9 %
OBFC - Invités	1 823	4 %	4 577	8 %	1 180	2 %	549	1 %
Festival International de Musique	2 773	6 %	7 050	12 %	4 781	10 %	4 618	10 %
Harmonies Municipales	1 399	3 %	1 996	4 %	1 302	3 %	780	2 %
Autres	10 931	25 %	15 640	28 %	9 834	20 %	9 400	21 %
TOTAL	43 257	100 %	56 744	100 %	48 296	100 %	44 160	100 %

2.2 - La programmation

La 4^{ème} saison, 2011-2012 est la dernière que programme Loïc BOISSIER qui a quitté ses fonctions de directeur le 31 janvier 2012.

L'automne 2011 a été conçu de façon autonome comme un temps privilégié de 2 mois et demi. Quinze propositions ont été faites à des tarifs particulièrement attractifs.

La partie 2012 (janvier / juin) de la saison 11/12 a été révélée au public le jour de l'ouverture de saison, à savoir le 7 octobre 2011.

• **Promotion de répertoires spécifiques**

Au cours de l'année 2011, le Théâtre musical de Besançon a approfondi l'exploration de ces genres et répertoires qui fondent aujourd'hui son identité.

Elle s'articule autour de 7 thématiques : l'opéra, le théâtre musical, la musique classique, le théâtre, la danse classique et contemporaine, le cabaret et la chanson.

• **Affirmation d'une activité production/coproduction**

Le **Théâtre musical de Besançon** s'est donné pour mission de produire ou co-produire des spectacles dans le seul mais vaste champ de la production lyrique (opéra, opéra-bouffe, comédie musicale, théâtre musical).

Pour l'année 2011, l'activité a porté sur les sept projets suivants :

- *Didon et Enée* de Purcell
- *Phi-Phi* de Henri Christiné
- *La Voix humaine* de Poulenc
- *Rigoletto* de Giuseppe Verdi
- *En attendant le Messie* de Hanokh Levin
- *Hänsel et Gretel* de Humperdinck
- *La Botte secrète* de Claude Terrasse

Pour l'ensemble de ces projets, le Théâtre Musical de Besançon a pu valoriser la présence en son sein des ateliers de décors et costumes.

• **Développement soutenu et pérenne de partenariats avec les structures locales et régionales de création et de diffusion**

D'un point de vue artistique et culturel, l'année 2011 aura été marquée par :

- la poursuite d'un projet de production / coproduction / diffusion en matière de théâtre musical (*Phi-Phi* et *La Botte Secrète* avec les Brigands, petit opéra de Falla avec l'OBMFC, *La Voix humaine* avec Stéphanie d'Oustrac).

- une première et significative co-production avec l'OBMFC et son nouveau chef Jean-François Verdier : 2 représentations de *Rigoletto* de Verdi avec Ludovic Tézier dans le rôle-titre.

- la diffusion en tournée de *Didon et Enée* (production TMB 2010) pour 11 représentations à Versailles, Paris, La Rochelle, Angoulême, Quimper, Bourges (6 000 spectateurs, 95 % de remplissage).

- la poursuite d'une collaboration avec le CDN pour le co-accueil d'une grande forme de théâtre populaire (*Mille francs de récompense* de Hugo, mise en scène de Laurent Pelly).

- la poursuite d'une collaboration avec la Scène nationale : co-accueil de *Phi-Phi* (le metteur en scène Johanny Bert est très proche de l'esthétique défendue par la SN) au Théâtre musical et d'Accrorap et de *l'Idéal Club* (Cie 26 000 couverts) à Planoise.

- la poursuite d'une collaboration avec le Salon de musique pour 2 concerts de musique de chambre de haut niveau.

- le partage de deux créations semi-amateur, l'une avec la Compagnie Muse et Danse, l'autre avec Choeur à corps et le Centre d'éveil aux arts de la scène.

Le bilan de l'activité 2011 du Théâtre Musical de Besançon est très positif et tout à fait conforme à la convention qui lie la Ville de Besançon et la RAP du Théâtre Ledoux.

3 - Les comptes administratifs de la Régie

3.1 - Compte administratif 2011

La Régie autonome du Théâtre Ledoux arrête ses comptes au 31 décembre 2011. La Régie est soumise aux règles de la comptabilité publique (instruction M14). La convention pluriannuelle se termine au 31 décembre 2011.

Le compte administratif 2011 présente :

- un excédent de fonctionnement cumulé à fin 2011 de 133 849 €
- un excédent d'investissement cumulé à fin 2011 de 109 840 €.

Le compte administratif 2011 a été adopté par le conseil d'administration dans sa séance du 16 mars 2012. Il est conforme au compte de gestion. Le Conseil d'Administration a proposé l'affectation de ces excédents au BP 2012.

3.1.1 - Section d'investissement

Les données sont présentées pour les 3 années de la convention en cours.

En €	2011	2010	2009
Recettes	127 202	86 939	82 212
Dépenses	64 676	46 069	96 992
Résultat de l'exercice	62 526	40 870	- 14 780
Report excédent N-1	47 313	6 443	21 223
Résultat (excédent) cumulé - investissement	109 839	47 313	6 443

L'année 2011 enregistre peu de dépenses d'investissement. En effet, les acquisitions représentent 37 K€ (essentiellement matériel scénique), et les transferts de subventions d'investissement (opérations d'ordre) 28 K€.

En recettes, la RAP Ledoux a reçu 77 K€ de subvention d'investissement (37 K€ de la Région et 40 K€ de la Ville de Besançon) et enregistre les amortissements (opérations d'ordre) pour 50 K€.

3.1.2. Section de fonctionnement

Les données sont présentées pour les 3 années de la convention en cours.

	2011	2010	2009
Recettes	2 606 560	2 339 578	2 214 586
Dépenses	2 596 314	2 405 921	2 152 167
Résultat de l'exercice	+ 10 246	- 66 343	+ 62 419
Report excédent N-1	123 604	189 947	127 527
Résultat (excédent) cumulé - fonctionnement	133 849	123 604	189 947

La section de fonctionnement 2011 présente un excédent de + 10 246 €, auquel s'ajoutent 123 604 € de résultat reporté 2010, soit un résultat cumulé de + 133 849 € à fin 2011.

Les dépenses et recettes de fonctionnement connaissent une hausse constante sur la durée de la convention triennale : sur les 3 ans, les dépenses progressent de + 17,7 % et les recettes de + 20,6 %. Cette hausse est à rapprocher du développement de l'activité sur cette même période.

Les dépenses (2 606 K€ en 2011) sont principalement constituées :

- du chapitre 011 - charges à caractère général pour 1 374 K€ soit 53 %. Cette part dans le total des charges reste stable par rapport à 2010.

Les contrats de prestations de services représentent la dépense la plus importante du chapitre avec 693 K€. Il s'agit principalement des achats de spectacles. Ce montant était de 623 K€ en 2010. Les autres postes significatifs sont, comme en 2010, les missions/réceptions/déplacements pour 221 K€ et les locations pour 116 K€.

Les locations intègrent le loyer que la RAP Ledoux paye à la Ville pour le site du Théâtre soit 98 320 € en 2011.

- du chapitre 012 - charges de personnel pour 1 135 € soit 44 %. Cette part dans le total des charges reste stable également par rapport à 2010. Le personnel salarié de la RAP du Théâtre Ledoux est soit mis à disposition par la Ville de Besançon, soit sous contrat public.

Les recettes (2 596 K€ en 2011) sont principalement constituées des :

- recettes propres pour 653 K€ soit 25 % du total des recettes. Ce ratio est en hausse par rapport à 2010 (19 %) essentiellement du fait de la hausse des produits de la billetterie, qui atteint 391 K€ en 2011 contre 317 K€ en 2010, et des ventes de spectacles hors site (236 K€ contre 110 K€ en 2010).

• dotations et participations pour 1 919 K€. La Ville de Besançon (1 565 K€), l'Etat (160 K€) et la Région (70 K€) sont les principaux financeurs.

• avec une subvention de 1 565 K€, la Ville représente 60 % du total des recettes de la RAP Ledoux.

3.2 - Rapports financiers et juridiques avec la Ville de Besançon

La convention d'objectifs et de moyens régit les dispositions financières entre la Ville et la RAP Ledoux. Au titre de 2011, les flux financiers ont été les suivants :

- La Ville a versé en 2011 une subvention de fonctionnement pour 1 564 768 € et une subvention d'investissement pour 40 000 €.
- La Ville met à disposition de la régie le personnel technique soit 11 ETP. Les salariés sont fonctionnaires de la Ville et sont rémunérés par celle-ci. En respect de la convention, la Régie a remboursé à la Ville le coût de ces agents soit 476 012 € TTC.
- La Ville met à disposition de la Régie le Théâtre Ledoux, l'atelier de décors, l'atelier de costumes et les locaux de stockage de Chemaudin. Ces locaux sont mis à disposition de la régie à titre onéreux. Depuis 2009, année de référence, ce loyer annuel est fixé à 98 320 € HT soit 117 590,72 € TTC. Il est versé à terme échu.
- Le coût des fluides (électricité et chauffage) pris en charge par la Ville est refacturé à la régie selon la convention. Au titre des régularisations 2010 et des acomptes de charges 2011, le montant facturé en 2011 est de 59 317 €.
- La Ville a encaissé des recettes liées à la participation de l'Orchestre -service de la Ville en 2011- à des spectacles pour un montant de 37 800 € HT.
- La Ville a acquis des places de concert (par exemple pour les maisons de quartier) pour un montant de 1 746 €.

Le Conseil Municipal du 8 décembre 2011 a autorisé la signature d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens, d'une durée de deux ans (2012-2013). Elle a été signée le 5 janvier 2012 et s'inscrit dans le projet de rapprochement des scènes nationales initié début 2012.

4. Les conditions d'exécution du service public

4.1 - Le personnel

En 2011, le Théâtre Ledoux emploie, pour l'ensemble de ses activités :

- 11 ETP mis à disposition par la Ville de Besançon
- 7 ETP employés par la régie sous contrat de droit public
- des vacataires notamment sur les postes d'accueil.

4.2 - Les tarifs

Prix moyen	Saison 07/08	Saison 08/09	Saison 09/10	Saison 10/11	Saison 11/12
Global	18,76 €	14,04 €	12,73 €	13,42 €	11,13 €
Payants	26,36 €	17,39 €	15,11 €	15,56 €	12,67 €
Hors places 9 €	/	19,68 €	16,56 €	17,07 €	13,32 €

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport.

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je n'en vois pas, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la Commission de Contrôle Financier des Sociétés liées à la Ville du 23 septembre 2012 et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 octobre 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce rapport.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2012.